

<http://www.chartsinfrance.net/>

Vinyles de plus en plus chers : le coup de gueule des disquaires

Théau BERTHELOT – 23 juin 2021

Si le vinyle continue de se vendre par millions, le Gredin tire la sonnette d'alarme. Dans un communiqué, le syndicat des disquaires indépendants s'inquiète de l'explosion des prix des disques vinyles, notamment au niveau des taxes, menaçant la bonne tenue de l'industrie.



Alors que [les ventes physiques s'effondrent](#) chaque année, le vinyle jouit d'une popularité resplendissante. Pour preuve, malgré le confinement, 4,5 millions de 33 et 45 Tours ont été vendus en France en 2020, avec un chiffre d'affaires dépassant les 50 millions d'euros. Ce sont d'ailleurs les moins de 35 ans qui plébiscitent le plus le format, alors que [les albums mythiques de Queen, Nirvana ou Amy Winehouse](#) s'imposent comme des bestsellers indéniables. D'ailleurs, le Disquaire Day, organisé cette année les 12 juin et 17 juillet, permet aux collectionneurs de retrouver, en quantité limitée, des albums rares ou introuvables de Prince, Tom Petty ou [Elton John](#). Si le format vinyle connaît une seconde jeunesse, celle-ci pourrait se ternir très rapidement. C'est ce que craint le Gredin (le Groupement des Disquaires Indépendants Nationaux). Dans [un communiqué](#), le syndicat s'inquiète de « *la fin programmée du vinyle et des disquaires* ».

Une augmentation allant jusqu'à 19 euros !

En cause ? Une augmentation tarifaire des vinyles décidée par les trois majors françaises du disque et qui, selon le Gredin, « dépasse l'entendement ». « Opportunisme ou suicide commercial ? » se questionne-t-il d'ailleurs. Selon le syndicat, les prix hors taxes des vinyles ont augmenté de 50 centimes à 19 euros, selon les références ! Pour prendre un exemple, l'album "Dure limite" de Téléphone, vendu aux disquaires 12,49 euros hors taxes, coûtait 21,3 euros au public, toutes taxes comprises. « La marge des magasins tournant autour de 30% maximum, le gain pour eux était de 4,6 euros puisque, rappelons-le au passage, le disque est un des rares produits culturels à être encore soumis à une TVA à 20%, soit sur ce disque [l'exemple de Téléphone, ndlr] 4,2 euros pour l'Etat » explique ensuite le communiqué. Sauf qu'aujourd'hui, ce même album passe ainsi de 30 euros hors taxes, à 51 euros TTC pour l'acheteur !

« Qu'est ce qui justifie une telle hausse de prix ? Téléphone, jeune groupe en développement ? Il paraît peu probable que la maison de disques ait encore besoin de rentabiliser cet album sorti en 1982 et vendu à plus de 400.000 exemplaires... » se questionne le Gredin, craignant que cette explosion des prix ne mette en danger les disquaires et le marché du disque en général. Expliquant que les albums de David Bowie, **Renaud**, **Johnny Hallyday**, **Nirvana**, **Jean-Louis Aubert**, Blur ou Iron Maiden sont parmi ceux qui subissent les plus grosses majorations, le syndicat évoque un futur proche - en 2023 - où les disques cultes ne seront disponibles que via des contrefaçons ou des originaux à des prix exorbitants.

Si les distributeurs parlent d'une « raréfaction de la matière première et [une] meilleure rentabilité sur le vinyle » pour expliquer cette hausse, le syndicat indique qu'une des trois majors a néanmoins réussi « à modérer cette hausse aux alentours de 2 euros par référence ». Mais alors, pourquoi un album d'Air passerait de 10 à 26 euros alors que celui des **Daft Punk** n'augmenterait que de 2 euros ? La question reste sans réponse pour le syndicat qui assure qu'un « boycott s'imposera logiquement et l'appauvrissement des fonds de rayon et de la diversité musicale avec ». Par ailleurs, cette hausse pourrait entraîner l'arrêt des commandes et la disparition de certains albums des bacs des disquaires. « Un beau gâchis après une année et demi de Covid qui a déjà mis plus qu'à mal tout le secteur de la musique » conclut le syndicat.